



## Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du Jeudi 11 janvier 2024

Conseillers municipaux en exercice : 28

Le Conseil municipal, convoqué le 4 janvier 2024 s'est réuni à la salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville - 1 Rue de l'Hôtel de Ville - 25800 Valdahon, sous la présidence de Mme Sylvie LE HIR.

La séance est ouverte à 20h05 et levée à 20h55.

**Étaient présents** : Mme Sylvie LE HIR, M. Pierre BENOIT, M. Salih KURT, M. Morgan PERRIN, Mme Dominique GUILLEUX, Mme Gaëlle JOBERT, M. Bruno DIRAND, M. Michel PARRENIN, M. Didier MOULIN, M. Noël PERROT, Mme Martine COLLETTE, Mme Colette LOMBARD (à partir du point 5), M. Éric GIRAUD, M. Bernard ANDREZ, Mme Henriette PROST-TOURNIER, Mme Patricia LIME VIEILLE, M. Guy BRUCHON.

**Étaient absents** : Mme Rachel LORIN CART-GRANDJEAN, M. Stéphane LESCURE, M. Bernard LAPOIRE, Mme Morgane OUDOT, Mme Christiane KONIG, Mme Josiane CHAUVIN, M. Florent MANZONI, Mme Marie-Hélène BALLEE, M. Didier DUMONT, Mme Agnès MARGUET, M. Dominique ROUX.

**Secrétaire de séance** : M. Bruno DIRAND.

**Procurations de vote :**

**Mandant/Mandataire** : R. LORIN CART-GRANDJEAN/P. BENOIT ; S. LESCURE/G. JOBERT ; B. LAPOIRE/D. GUILLEUX ; C. KONIG/S. KURT ; F. MANZONI/M. PERRIN ; MH. BALLEE/M. PARRENIN ; A. MARGUET/B. ANDREZ ; D. DUMONT/B. DIRAND.

### Attribution de la distinction honorifique de citoyen d'honneur de la ville de Valdahon

Par délibération du 12 janvier 2023, le Conseil Municipal a approuvé la création de la distinction de citoyen d'honneur de la ville de Valdahon.

Madame le Maire propose d'élever au rang de citoyenne d'honneur Madame Marine Maillard, infirmière, pour son action citoyenne remarquable le 15 septembre 2023.

Madame Maillard a été témoin de violences et a lancé une alerte à la gendarmerie. Un couple se disputait devant elle au feu rouge dans le centre de Valdahon. La passagère tentait de sortir de la voiture en criant au secours, sommant le conducteur de la laisser partir. Madame Maillard, à l'arrêt juste derrière, est descendue de sa voiture pour lui porter secours mais le véhicule a démarré rapidement, grillant le feu rouge. Madame Maillard a poursuivi le véhicule et a retrouvé ce dernier au rond-point à la sortie de Valdahon. Une nouvelle fois elle a tenté de porter secours à la jeune femme alors que ledit véhicule était arrêté, mais ce dernier a pris à nouveau la fuite en direction de Besançon.

Madame Maillard a alors décidé de prendre en chasse le véhicule, de profiter d'une double voie pour se mettre à sa hauteur et de lui faire des signes pour lui imposer de s'arrêter. Ce dernier s'est exécuté finalement et les deux véhicules se sont stationnés le long de la route.

Madame Maillard a rapidement pris en compte la victime en attendant les gendarmes, s'assurant de sa santé et de sa sécurité. Le concubin a été rapidement interpellé et placé en garde à vue pour des faits de violences conjugales et autres délits routiers.

Le dossier sera présenté devant le tribunal de Besançon en février 2024.

Le courage et les qualités de cœur de madame Maillard lui font honneur et méritent d'être soulignées et saluées de tous. Il est donc proposé de lui remettre le diplôme ci-annexé de citoyen d'honneur de la ville de Valdahon.

Au vu de ce qui précède et après avoir délibéré, le Conseil Municipal élève Madame Marine Maillard au rang de citoyenne d'honneur de la commune de Valdahon, et autorise qu'il lui soit remis le diplôme de citoyenne d'honneur ci-annexé.

**Rapport adopté à l'unanimité :**

**Pour : 24**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

Publié sur le site de la ville de Valdahon le :  
16/01/2024

Pour extrait conforme

Le Maire,  
Sylvie LE HIR



Envoyé en préfecture le 16/01/2024

Reçu en préfecture le 16/01/2024

Publié le



ID : 025-212505788-20240111-D\_2024\_01-DE

